

ANNEXE I
(*article 1*)

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ADAPTATION DU SYSTÈME DE CLÉS ET DE
NORMALISATION DES SYSTÈMES D'ALARME D'INTRUSION
DES BÂTIMENTS DE LA VILLE**

CHAPITRE I

ARCHITECTURE

1. Adaptation du système de clés pour les bâtiments de la ville en relation avec les standards déjà existants et les normes applicables :

1° normaliser les chemins de clés par arrondissements :	30 000 \$
2° normaliser les chemins de clés par services utilisateurs centraux :	40 000 \$
3° minimiser le nombre de clés et de serrures différentes :	10 000 \$
4° changer les éléments de quincaillerie non conformes aux codes et règlements :	70 000 \$
5° assurer la sécurité des bâtiments et des utilisateurs	
6° personnel d'appoint :	30 000 \$
7° divers et imprévus :	<u>20 000 \$</u>

SOUS-TOTAL : **200 000 \$**

CHAPITRE II

MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ

2. Normalisation des systèmes d'alarme d'intrusion pour les bâtiments de la ville en relation avec les standards déjà existants et les normes applicables :

1°	modification et raccordement des systèmes d'alarme d'intrusion, la transmission des alarmes incendie et des alarmes mécaniques;	
2°	les bâtiments jugés les plus urgents parmi les 300 immeubles à traiter seront priorisés;	
3°	le matériel installé sera :	
	a) modules électroniques d'alarmes :	30 000 \$
	b) clavier :	25 000 \$
	c) modules de détection :	25 000 \$
4°	contrats de programmation pour interconnection :	10 000 \$
5°	divers et imprévus :	<u>10 000 \$</u>
SOUS-TOTAL :		100 000 \$
TOTAL :		300 000 \$

Annexe préparée par :

Gilles Hamel, ing.